

Assemblée générale ordinaire de la Coopsol du 8 juin 2023 de 18h30 à 20h00 à la buvette de Champ-Rond à Bôle

1. Allocution d'une représentante des autorités communales de Milvignes

Mme Natacha Aubert, conseillère communale responsable des bâtiments de Milvignes, nous accueille à Milvignes et expose aux coopérateurs-trices la politique d'énergie solaire de la commune. La commune va édicter un règlement plus restrictif en ce qui concerne l'installation de panneaux solaires dans les centres historiques et, en contrepartie, encourage le recours aux installations participatives, comme celles de la Coopsol.

2. Présences, excusé-e-s, ordre du jour

Présent.e.s :

Conseil d'administration (CA) : Diego Fischer (président), Joël Desaulles (vice-président), Tristan Robert (caissier), Jean-Luc Nagel, Johan Schneider, Carol Chisholm, Lionel Perret, Veronika Pantillon (secrétaire)

Coopérateurs/rices : Verena Attinger, Olivier Attinger, Pierre Auberson, François Bauer, Antoine Benacloche, David Benoit, Patrick Berner, Pierrette Bobillier, Mathieu Bocard, Max Boegli, Martine Bourquin, Marc Burri, Anne-Claude Cosandey, Denise et Adriano Cramer, Peter Donker, Marie Douard, Romain Douard, Romain Dubois, Jean-René Ernst, Michel Favez, Emmanuel Fivaz, Claude Fleischner, Yves Froidevaux, Alain Gaberel, Raphaël Geiser, Jean-Louis Giovannoni, Christian Giroud, Laurent Heiniger, Blaise Horisberger, Admir Jahic, Olivier Jobin, François Kienzle, Lorenzo Longa, Pierre Minder, René Miorini, Joëlle Müller Monnier, Claude Nussbaum, Yves Oesch, Marc Oesch, Julien Petese, Sylviane Pochon, Gabriel Safar, Giorgio Schweeger, Dominique Schönbächler, Daniel Schulthess, Daniel Sigg, Luc Tschachtli, André Vallat.

Excusé.e.s : Céline Rufener Eschler, Dionys Kreienbuehl, Jeremie Blaser, Mickaël Guillaumée, Christian Charbon, Laurent Bernaschina, Pierre Renaud, Pierre-Alain Sammt, Joseph Gasser, Björn Riggerbach, Yann Dubois, Michele Barone, Cécile Pancza Blanc, David Lienhard, David Hall, Virginie Hunkeler, Géraldine Marteau, Yves Humbert, Florian Stirnemann, Olivier Schneider, Muriel Denzler Arapian, Sébastien Rieben, Robert Schilly, Ariane Huguenin, Chloé Nicolet-dit-Félix, Francis Krähenbühl, Stéphane Mermod, Roby Tschopp, René Tanner, Luca Della Rovere, Adeline Corboz, Bernard et Véronique Laubscher, Laurence Veya, Hunkeler Claire, Michel Hunkeler, Emmanuel Vauclair, Jean-Claude Schneider, Gaétan Bernard, Elizabeth Neuman, Johanne Lebel Calame, Christophe Brügger, Mirko Monnet, Yufei Ren, Christian Bardet, Pascal Truong, Catherine Corminboeuf, Vaïc Perruchoud, Daniel et Laurence Frossard, Lydie Sivignon, Coralie Sivignon, Victor Sivignon, Eric Sivignon, Manuel Streiff, Christian Rose, Alain Jean-Petit-Matile, Romain Perret, Philipp Niedermann, Manic Dragan, Aguilillaume Cécile

Diego Fischer, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est accepté.

3. Nomination des scrutateurs-trices

Dominique Schönbächler et Daniel Schulthess sont élus comme scrutateurs.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2022

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à ses auteurs.

5. Rapport annuel 2022 et approbation

Diego Fischer fait le rapport. Ce dernier est en ligne sur le site de la Coopsol depuis une semaine. Voici quelques chiffres-clés à fin 2022 : 362 membres, capital de CHF 795'000.- (1590 parts à CHF 500.-), productions : 700'000 kWh/an (l'équivalent de 200 ménages), travail des membres du CA payé : 124 heures à 25.-/h

L'installation de Fontainemelon a été mise en service en mars 2022.

Nicanor Madueno a été engagé pour nous soutenir à un tarif professionnel pour les travaux administratifs.

Projet de la Fontenelle à Cernier : puissance 552 kWc, production attendue : 500'000 kWh/an (150 ménages), panneaux de fabrication espagnole

Travail de prospection de nouveaux projets : Les travaux à Cernier vont se faire pendant les vacances d'été. La souscription des parts avait été lancée avant les vacances d'été 2022, en trois semaines on a eu pour 500'000.- de promesses de parts, avant tout auprès des anciens membres. Merci à vous tous !! Au début de cette année l'appel a été lancé auprès des habitants de Cernier pour totaliser finalement 550'000.-CHF.

En 2022 il était très difficile d'obtenir des offres, donc la demande de verser les parts a été retardée. La commande a été passée chez Solstis pour 871'000.-. Après le subside de Pronovo et de la commune, le coût net sera de 606'000.-

Actuellement 413 membres. Capital CHF 1'145'000.- soit 2290 parts à 500.-

Avec la flambée du prix de l'électricité nous avons fait plus de profits.

Pour le rachat d'électricité de la production de Couvet, nous sommes entrés sur le marché libre où le prix de rachat était beaucoup plus intéressant que celui du groupe e. ce qui a débouché sur un énorme bénéfice. Il y a un mois on a résilié ce contrat et rejoint le groupe e.

Capacité de production 1,2 GWh/an.

Salle de grimpe à Colombier : finalement, le projet ne s'est pas fait pour diverses raisons.

Projets encore à l'étude : Case à Choc, Neuchâtel, Couvet projet d'une nouvelle crèche, salle polyvalente d'Auvernier.

Un coopérateur pose une question concernant notre production assez basse en hiver. Pourrait-on améliorer cela ? Cela s'explique par le fait que sur les toits plat la courbe est toujours la même, on pourrait éviter cela mais on ne pourrait pas mettre autant de panneaux. Les PV en façades sont beaucoup plus chers et plus compliqués à faire. Il faudrait plus d'électricité en hiver mais personne ne paie plus pour l'électricité produite en hiver.

Le rapport annuel est adopté par applaudissements.

Le président informe qu'un projet existe au niveau politique pour fixer le prix de rachat à un minimum de 9 ct ce qui serait une excellente chose. Pour rappel : dans nos projections nous retenons 6ct. Quelques questions sont posées notamment en lien avec les pannes qu'il y a eu. Nous allons mieux surveiller les instruments d'alerte en cas de panne et intervenir plus rapidement à l'avenir.

6. Comptes 2022

a) Présentation des comptes 2022

Tristan Robert, le caissier présente les comptes qui sont publiés sur le site.

Total des revenus 99'888.-. Total des charges : 74382.-, résultat positif de 25'506.-

Au vu des revenus extraordinaires réalisés on a doublé les amortissements.

Il y a une nouvelle rubrique « dépôt et parts sociales ». Il s'agit d'une réserve afin que nous puissions rembourser sans délai les parts des coopérateurs qui souhaitent quitter la coopérative.

Nous avons un nouveau placement à la banque Raiffeisen. Il s'agit de placements durables.

b) Rapport des réviseurs

Giorgio Schweeger et Aël Kistler sont les réviseurs. M. Schweeger explique que les comptes sont bien tenus et recommande de les accepter.

c) Adoption du compte d'exploitation et du bilan et acceptation des états financiers

Adoption de ces trois points par acclamation.

d) Décharge au Conseil d'administration

La décharge est donnée au Conseil d'administration à l'unanimité par acclamation.

e) Acceptation de la résolution sur l'utilisation du bénéfice et de la rémunération des parts

Le CA propose de distribuer 2% aux coopérateurs dans une optique prudente (15'780.-).

L'AG accepte la proposition du CA à l'unanimité. Le caissier est applaudi.

7. Présentation d'un nouveau projet à Milvignes et autorisation donnée au CA d'entreprendre ce projet

Diego Fischer fait la présentation.

Salle de spectacles à Colombier : le projet n'est pas encore abouti.

Collège des Mûriers à Colombier : Projet classique de toit plat qui date de 2004/2005. Bonne exposition du toit. On propose de couvrir que la moitié du toit pour avoir un bon taux d'autoconsommation (30%). Puissance : 76 kWc. Investissement brut 115'000.-. On pourra év toucher un subside de 17'000.- taux de rentabilité 4,8%.

Le CA demande à l'AG d'autoriser le CA à augmenter le capital de max 100'000.- pour cet investissement.

Après quelques questions et réponses, l'AG accepte à l'unanimité la demande du CA.

8. Programme d'activités pour 2023 et approbation

Il s'agit avant tout de la gestion courante, du suivi du chantier à la Fontenelle à Cernier, suivi des installations existantes et la communication qui doit être améliorée. Le suivi du nouveau projet aux Mûriers et dans un deuxième temps de la salle de spectacles. Le programme est accepté à l'unanimité.

9. Budget 2023 et approbation

Le total des revenus est estimé à CHF 114'438.-, et les charges à 89'593.-. Il y a un nouveau poste « mandats externes » de 20'000.-. Le bénéfice prévu s'élève à CHF 24'845.-.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

10. Election pour une année de la présidence et des membres du Conseil d'administration

11. Deux membres nous quittent : premièrement : Joël Desaulles , membre fondateur et initiateur de la Coopsol. En tant qu'avocat, il était un conseil précieux lors de la constitution de la coopérative. Il est notamment l'auteur de nos statuts. Deuxièmement : François Dreyer. Il siège aussi au CA depuis le début. Grâce à ses connaissances techniques et en marketing il était un soutien apprécié au CA. Joël et François sont remerciés pour leur engagement pour la Coopsol et reçoivent un cadeau.

Trois personnes se présentent pour rejoindre le CA :

Daniel Sigg, travaille au CSEM et est ingénieur en électronique.

Yves Oesch est ingénieur/électricien de formation et a lui-même une installation solaire chez lui (prix solaire de la Ville de Neuchâtel en 2020)

Patrick Berner a travaillé longtemps dans l'humanitaire.

Présidence : Diego Fischer est président depuis le début. Il aimerait partager la présidence pour se décharger. Jean-Luc Nagel qui est membre du CA est d'accord d'être co-président. Les cinq autres membres du CA sont candidats à leur réélection : Lionel Perret, Carol Chisholm, Johan Schneider, Tristan Robert (caissier), Veronika Pantillon (secrétaire).

L'AG élit toutes les 10 personnes au CA par acclamation et élit Diego Fischer et Jean-Luc Nagel comme co-présidents.

12. Election pour deux ans de l'organe de révision

Se présentent : Anne Claude Cosandey qui était directrice d'Ecoparc et Mattieu Broccard de Neuchâtel.

Ils sont élus par acclamation.

13. Divers et propositions individuelles

Un membre signale que le site internet a été piraté, on ne peut plus suivre la production. On y remédie.

Le président clôt la séance et invite les personnes présentes à l'apéritif dînatoire préparé par Nicanor Madueno.

Pour ce PV : VP, le 29.06.2023

Le président :

La secrétaire :